

Compostage en pied d'immeuble en résidence pour personnes âgées

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

SICTOM du Sud-Gironde

5 Rue Marcel Paul
Za de Dumès
<http://sictomsudgironde.fr/>



AW
admin
ADEME
alexandre.bonne@alterway.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET,, DECHETS VERTS, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Contexte du territoire :

Le développement du compostage collectif est un des axes du Programme Local de Prévention. Un appel à projet compostage partagé a été lancé en 2014. Depuis plusieurs projets ont émergé et ont été mis en place. Aucun projet de compostage en milieu urbain/pied d'immeuble n'avait émergé jusqu'alors.

Contexte du projet :

Un nouvel habitant d'une résidence pour personnes âgées a soumis l'idée au Conseil de Vie Sociale (CVS regroupant le bailleur et le CCAS de la commune) de composter ses déchets. Suite à cela, le CCAS a contacté le SICTOM du Sud-Gironde pour que ce dernier accompagne la mise en place du projet.

Contexte de la résidence :

- La résidence pour personnes âgées compte 84 logements dont celui du gardien.
- La moyenne d'âge des résidents est de 80 ans
- Les logements sont répartis sur 2 bâtiments. Présence d'espaces verts autour des bâtiments.
- Un service de restauration est présent sur le site mais certains résidents continuent à cuisiner chez eux. Les résidents produisent aussi quelques déchets verts via leurs jardinières, balcons...
- L'entretien des espaces verts est effectué par les services de la mairie

- La résidence appartient à un bailleur privé

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Valoriser les biodéchets de cuisine des résidents
- Valoriser les déchets verts issus de l'entretien des espaces verts du site

Résultats quantitatifs:

- 30 résidents impliqués lors du lancement (soit 37% des habitants).
- 3 référents identifiés et formés
- 2 sites de compostage installés (1 au pied de chacun des bâtiments)

Résultats qualitatifs :

- Bonne participation des résidents et de l'équipe projet
- Bon respect du matériel et absence de dégradation
- Développement de lien social autour du projet

MISE EN OEUVRE

Planning:

1/ Concertation préalable (2016)

- Septembre 2016 : Réception de la demande du Conseil de Vie Social (CVS) et visite du site avec les résidents
- Octobre 2016 : Participation à un CVS avec l'ensemble des partenaires concernés pour monter le projet

2/ Formation des référents

- Octobre 2016 : Formation de 3 habitants en tant que Relais Composteurs (formation d'une journée au compostage)

3/ Etablissement du projet

- Novembre 2016 : Rendez-vous avec les services techniques de la mairie concernant le besoin de déchets bruns (structurants).

4/ Convention

- Décembre 2016 : Réalisation et signature d'une convention tripartite pour la mise en place des composteurs (bailleur, Sictom, mairie) + d'une convention entre les référents et la mairie pour la mise à disposition de déchets bruns.

5/ Lancement de l'opération (2017)

- Janvier 2017: Matinée de présentation et de sensibilisation à destination de l'ensemble des résidents (une trentaine de participants).

Début d'après-midi installation d'un composteur et d'un bac à déchets bruns ainsi que de panneaux au pied de chacun des deux immeubles. Dialogue avec le personnel d'entretien des espaces vert présents sur site ce jour là.

6/ Suivi de la mise en place

- De Janvier à Mars 2017: Installation d'une exposition dans la salle de restauration durant 15 jours. Nombre de participants en hausse grâce au bouche à oreille entre voisins. Rendez-vous avec le CVS pour préparer la deuxième phase

7/ Deuxième phase de mise en place

- Avril 2017 (durant la semaine du compostage de proximité) : Installation d'un second composteur sur chaque site et retournement du premier afin de le laisser mûrir. Temps convivial partagé regroupant une quarantaine de participants (résidents, élus, bailleurs...).

8/ Suivi du projet et rendez-vous de suivi prévu 2 mois après pour accompagner le prochain retournement

9/ Suite à l'augmentation du nombre de participants, un changement des composteurs a été effectué pour un modèle en bois de plus grande capacité

Année principale de réalisation:

2016

Moyens humains :

1 ETP

1 animatrice à l'environnement pour la journée de formation Relais Composteurs

3 Référents

Moyens financiers :

Réalisation graphique des panneaux (réutilisables sur d'autres sites) : 280€

2 panneaux : impression 74€

6 panneaux : 42€

4 composteurs plastiques (remplacés par la suite par 2 en bois de plus grande capacité)

2 bacs à déchets bruns

Collations lors des temps d'installation prises en charge par le bailleur

Moyens techniques :

Elaboration de la convention

Composteurs

Bioseaux

Bacs à déchets bruns (structurants)

Panneaux d'informations

Plaquettes de présentation et de consignes

Tableau de suivi des résidents dotés de bioseaux à destination des référents

Partenaires mobilisés :

Le Conseil de Vie Social de la résidence :

- **propriétaire de la résidence, bailleur** (rôle : Communication auprès des résidents, autorisation de mise en place du matériel et aide technique)
- **CCAS de la commune** (rôle : accompagnement du projet)
- **Les résidents et référents** (rôle : Porteur du projet)

Association d'éducation à l'environnement (rôle : formation des référents)

Services techniques de la commune (rôle : mise à disposition de déchets bruns et d'une partie des déchets verts issus de l'entretien du site)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Site "vitrine" qui permettra d'organiser des visites sur place pour présenter le système à d'autres bailleurs.

Difficultés rencontrées :

/

Recommandations éventuelles:

- **Faire attention au choix des référents** : Ils doivent être bien acceptés par l'ensemble des habitants et en capacité physique d'effectuer les opérations d'entretien

- **Etre disponible** les premiers mois pour assurer un suivi
- **Valoriser l'action**, la résidence et les référents afin de créer l'unité dans le projet. (presse...)

Remarques : Si dans un premier temps, il était envisagé de ne mettre en place qu'un seul site collectif pour les deux bâtiments, nous avons choisi de mettre en place un site de compostage propre à chaque bâtiment. Cela permet d'éviter d'avoir de trop gros volumes (difficile à la manutention) ainsi que les éventuelles tensions entre les référents et les bâtiments.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.